Commune de Tocqueville

Compte rendu de la réunion du conseil municipal (2020 à 2026) **N° 10 - 2022 02**

Du vendredi 6 mai 2022 à 20H00

-=o0§0o=-

- Présents : Chantal DUCOURET, Daniel LEBEURY, Pierre ANTHOUARD, Marlène LEMOIGNE, Joël JUMELIN, Bruno COURBOT, Didier LOIR, Philippe GOHEL.
- Absents excusés : Victor MABIRE
- Absents : Jean Guillaume de TOCQUEVILLE (pouvoir à P. ANTHOUARD) ; Gisèle LOZIER (Pouvoir à D. LOIR).

Ordre du jour

- **Création d'un poste administratif de 1ère classe : (ex-secrétaire de Mairie).**

L'actuelle secrétaire de mairie devant cesser ses fonctions le 1er août pour cause de départ à la retraite. Par anticipation, les 3 communes de Clitourps, Varouville et Tocqueville ont publié une offre d'emploi pour la remplacer. Parmi les 15 CV reçus, les 3 maires concernées ont reçu 5 personnes en entretien car leur profil correspondait le mieux au poste et tâches demandées.
Le choix du candidat retenu sera annoncé prochainement.

- Vote pour acceptation de création du poste : **Unanimité 10 voix " POUR"**

- **Location de la salle à la journée pour des organismes hors communes.**

Nous recevons quelques demandes d'organismes ne faisant pas partie de clubs ou associations de la commune qui souhaitent occuper notre salle pour des réunions d'une demi-journée ou journée.
Nous proposons de fixer les tarifs suivants : du lundi au jeudi :
- 60€ Période du 1 mai au 15 octobre (journée ou 1/2 journée)
- 80€ du 16 octobre au 30 avril (journée ou 1/2 journée)
- La différence s'explique par l'utilisation 'ou non' du chauffage.

Le vendredi après-midi n'étant pas possible car il risquerait de bloquer la location de la salle pour le week-end complet.

Voté à l'Unanimité 10 voix " POUR "

- **Nomination d'un référent CESAME.**

Pour communiquer au niveau des communes du Val de Saire à propos des actions culturelles et élaborer un projet global, il nous est proposé de désigner une personne qui représentera la commune de Tocqueville.
Didier LOIR, déjà bénévole lors des journées Musikensaire, se propose d'être notre référent.

Voté à l'Unanimité 10 voix " POUR"

- **Service commun des communes du pôle de St Pierre Eglise.** https://www.lecotentin.fr/node/139

Le Lieu d'accueil enfant-parent **(LAEP)** est un espace d'échange qui permet aux enfants d'acquérir progressivement leur autonomie, de découvrir les règles de vie en rencontrant d'autres parents et enfants, de partager des moments de jeux et de se préparer à la séparation.

L A E P

Les communes de Bretteville, Digosville et Le Mesnil au Val ne possédant pas ce genre de structure souhaitent pouvoir adhérer tout en partageant les frais de fonctionnement à l'identique des autres communes du canton.

****** Structure ouverte à tous, nous vous conseillons de vous informer sur le site suivant :***
https://lecotentin.fr/laep-de-saint-pierre-eglise

Voté à l'Unanimité 10 voix " POUR"

Subventions accordées 2022 **Attribution à des Clubs ou Associations de Tocqueville**

Particularité pour le club de Football Elan de Tocqueville :

La municipalité a toujours soutenu le Club local et continuera tant que possible, une attribution de 700€ **(maximum)** pour 2022 leur est réservée avec un premier versement de 350€ dès à présent. Cependant afin de maitriser notre budget et respecter un équilibre entre les associations, **Les 350€ restant à attribuer seront réétudiés après réception des comptes et bilan de la saison en cours et en fonction du nombre d'équipes et joueurs qui redémarreront la saison 2022/2023 comme cela a été fait la saison dernière.**

Autres subventions pour La pratique d'activités dont le siège social se trouve à Tocqueville.

Association sauvegarde de l'église: 100 / Société de Chasse ''la Tocquevillaise'': 70 / Anciens combattants de Tocqueville: 70

Attributions en faveur de la santé : Ligue de cancer de la Manche : 100 / Association des aveugles de la Manche: 50 / Entraide Handicapés de Montebourg : 50 / Soins palliatifs du Cotentin: 70 / AFSEP Sclérose en plaque: 50 / Association Française Myopathie TELETHON : 50 / APF paralysés de France : 20 / Union des donneurs de sang de Cherbourg : 20 / ADEVA Amiante : 20 Rêve Manche (enfants malades) : 40 / MAIA France Alzheimer et apparentés : 50.

Autres attributions : Secours catholique de la Manche: 30 / Secours populaire de la Manche: 30 / Restaurants du Cœur de la Manche: 30 / Panier du Val de Saire: 30 / Le souvenir Français du Val de Saire: 20 / ASSO Femmes victimes de violences : 20 / Itinérance à Cherbourg : 50 / Ateliers du val de Saire : 20 / Amicale des écoles publiques ST Pierre: 50 / SNSM Fermanville: 50

Festival de musique à Tocqueville : 100 (si il a lieu)

Une attribution 40€ (2 fois 20€) pour 2 enfants ayant participé à un séjour organisé par leur établissement scolaire sera versée aux parents des enfants en question.

Subventions en direction des jeunes : '' conditions d'attribution »

****** Les demandes devront parvenir par écrit à la Mairie avant le 1er décembre pour la saison 2021 :2022**

********* PARENTS CONCERNES FAITES VOUS CONNAITRE ********

- Attribution pour des jeunes pratiquant des activités dans des Clubs et Associations, Sportives ou Culturelles '' du Canton ''.

- jeunes de 5 ans à 15 ans habitant à Tocqueville : Sauf pour le football puisqu'un club existe dans la commune.

==> Elle est attribuée lorsqu'un jeune de Tocqueville y pratique une activité sous réserve qu'il n'y ait pas de club existant à Tocqueville : l'attribution est de 10 € par jeune et par an.

Ensemble des attributions et décisions prises : Voté à l'Unanimité 10 voix '' POUR''

QUESTIONS et INFORMATIONS DIVERSES

Monument aux morts :

Le conseil municipal remercie particulièrement Gilbert ALLIX pour le travail effectué au nettoyage du monument et le Jardinage au pied de celui-ci.

Rappel terrain de pétanque. Nous rappelons qu'il est inaccessible lorsque la salle est louée.

Vitesses excessives dans Tocqueville. Plusieurs signalements nous ont été rapportés sur diverses petites routes et sur la traversée du bourg. Nous envisagerons des mesures de signalisation et d'aménagement si cela persiste.

Fête des mères. Le 29 mai, comme pour les années précédentes, toutes les mères de famille recevront une brioche offerte par la commune de Tocqueville. Nous demandons aux nouveaux arrivants de se faire connaître rapidement à la Mairie.

Elections législatives. Elles auront lieu les 12 et 19 juin 2022.

ATTENTION : Les heures du bureau de vote seront cette fois-ci de 8h00 à 18h00